CHAPITRE IV.

Des avantages ou des inconvénients du bénéfice que fait le Roi, sur la fabrication des monnoies.

L'on a souvent donné dans les extrêmes, en agitant cette question. Les uns ont envisagé le bénéfice du Souverain, sur la fabrication des monnoies, comme un impôt qui devoit repousser l'or & l'argent, & faire refluer ces métaux vers d'autres pays. C'est une marchandise, disoit-on, & qui doit venir avec plus d'abondance dans les lieux où elle est le plus favorisée.

D'autres, au contraire, ont prétendu que le bénéfice du Roi sur la fabrication des monnoies, étoit un trait de politique. Lorsque le Souverain, disoit-on, au moyen de son empreinte, fait valoir dans ses Etats, cent deux ou cent trois, un poids d'or & d'argent qui ne lui a coûté que cent, ces métaux, après avoir acquis ainsi une valeur surnaturelle &

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

particuliere à un certain pays, ne doivent plus en ſortir, puiſqu'ils perdroient au-dehors, la faveur que leur a donné l'autorité du Prince. Ainſi, ajoutoit-on, le bénéfice que fait le Souverain ſur la fabrication des monnoies nationales, eſt le plus ſûr moyen de prévenir leur exportation.

Je crois que ni l'une ni l'autre de ces propoſitions, ne ſont juſtes.

L'or & l'argent, ſans doute, ſont une marchandiſe, puiſque ces métaux ſe vendent & s'achetent, & que leur prix eſt ſuſceptible de variation; mais il ne faut pas conclure de cette qualification, que l'or & l'argent puiſſent appartenir en plus grande quantité, aux nations qui en donnent un plus haut prix. Un particulier auroit beau déclarer, qu'il prendroit les écus pour 65 ſols; s'il n'avoit rien à donner en échange, on ne l'écouteroit pas: ou, s'il étoit aſſez inſenſé pour troquer effectivement 65 ſols contre un écu de 60, on épuiſeroit ſa fortune dans une journée.

Il en eſt de même des nations: celles qui

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

n'auroient rien à répéter pour ſolde de leurs échanges, n'acquéroient ni or ni argent, quelles que fuſſent les conditions fixées, pour l'admiſſion de ces métaux aux hôtels des monnoies : & ſi le Souverain ſe déterminoit à en payer un prix, fort au-deſſus de la valeur courante, on fondroit à l'inſtant, la monnoie qu'il auroit donnée en échange ; & en lui revendant continuellement le même or & le même argent, on ne tarderoit pas à l'éclairer ſur ſa folie.

Suppoſons, au contraire, un négociant, qui ne voulut recevoir les écus que pour 58 ſols, on n'en feroit pas moins commerce avec lui, s'il avoit des marchandiſes à vendre ; on auroit ſoin ſeulement, de les lui payer un peu au-deſſous du prix réel, afin de ſe dédommager de la perte qu'on eſſuyeroit, ſur les eſpeces qu'on auroit à fournir pour ſolde d'échange.

Il eſt aiſé d'appliquer cet exemple, aux tranſactions générales des nations, les unes avec les autres.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Enfin, l'expérience eſt ici d'accord avec le raiſonnement. Depuis 1726 juſques à 1755, le bénéfice du Souverain en France, a été, comme on l'a vu, beaucoup plus conſidérable qu'il n'eſt aujourd'hui; & pendant cet intervalle, il n'eſt pas moins entré dans le Royaume de grandes ſommes d'or & d'argent, dont on a fait la converſion en monnoies courantes.

On tomberoit dans une autre erreur, ainſi que je l'ai annoncé, en prétendant que le bénéfice du Roi ſur la fabrication des monnoies, s'oppoſe à leur exportation. Que la France, en effet, devint débitrice des autres nations, elle ſeroit forcée de s'acquitter avec de l'or ou de l'argent; & les eſpeces nationales ſortiroient, n'importe le prix auquel le Souverain auroit acheté les métaux employés à leur fabrication; car il eſt impoſſible aux nations d'acheter, de devoir & de ne pas payer.

Ainſi, le bénéfice que le Souverain fait en France ſur la fabrication des monnoies, ne ſauroit ni empêcher l'introduction de l'or

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

& de l'argent, ni en prévenir la sortie : ce bénéfice est une petite circonstance, qui ne peut rien contre la force prédominante de la balance du commerce.

On va maintenant essayer d'indiquer les rapports, sous lesquels le bénéfice que fait le Roi sur les monnoies, doit être considéré.

Les besoins des fabriques de bijouterie, d'orfévrerie, & d'autres de même genre, étant très-limités, la plus grande partie de l'or & de l'argent qui entre en France, & qui s'y arrête, est portée nécessairement aux hôtels des monnoies : le Souverain peut donc être considéré, comme le principal acheteur de l'or & de l'argent qui s'accumulent dans le Royaume. Supposons maintenant, que le Prince achete sur le pied de cent, un poids quelconque de ces métaux, qu'il fait sur le champ valoir cent deux, au moyen de l'empreinte qu'on y appose en son nom ; c'est d'abord absolument la même chose, que s'il rendoit poids pour poids, en retenant deux pour cent pour droit de fabrication. Ainsi, la plus juste idée qu'on

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

qu'on puiſſe donner du bénéfice du Roi ſur la fabrication des monnoies ; c'eſt de comparer ce bénéfice à un droit impoſé, ſur la plus grande partie de l'or & de l'argent qu'on introduit dans le Royaume ; ou ce qui eſt la même choſe, à un droit impoſé ſur le payement de la ſolde de commerce, que les autres nations doivent à la France.

Cherchons maintenant à connoître l'effet précis d'un pareil droit.

La ſolde de commerce qui appartient à la France, eſt le réſultat de la ſupériorité de ſes exportations ſur ſes importations : ainſi c'eſt l'enſemble des exportations nationales, qui ſupporte l'impôt établi ſur le payement effectif de la ſolde, dûe au Royaume par les étrangers.

Maintenant, il faut ſe rappeller, que le Roi gagne un & quatre quinziemes pour cent ſur la fabrication des monnoies d'or ; & un & ſept vingt-quatriemes pour cent, ſur la fabrication des monnoies d'argent : ſuppoſant donc la fabrication annuelle de ces deux

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ſortes d'eſpeces, à environ 45 millions en tems de paix, le bénéfice du Souverain, ſur cette fabrication, ſeroit de 600 mille livres environ; & comme les exportations du Royaume, s'élevent à environ 300 millions, il en réſulte que le bénéfice ſur les monnoies, peut être comparé à un droit d'un cinquieme pour cent, ſur toutes les exportations nationales.

Je préſente donc ici, un moyen ſimple, pour parvenir à meſurer exactement les effets du bénéfice que fait le Souverain, à la fabrication des monnoies: ce moyen, pour me réſumer, ſe réduit à comparer le produit de ce bénéfice, avec la ſomme générale des exportations.

Le principe qu'on vient d'établir, doit faire connoître une autre vérité; c'eſt que ſelon les circonſtances de commerce d'un pays, le même bénéfice ſur la fabrication des monnoies, a des effets différents. Suppoſons, par exemple, que les échanges de la France, au lieu d'être de 300 millions d'exporta-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

tions, contre 230 d'importations, fuſſent de 150 contre 80, le Royaume gagneroit la même ſolde de commerce; l'introduction des métaux précieux ne diminueroit point; & la converſion de ces métaux en monnoies, procureroit, comme aujourd'hui, 600 mille francs de bénéfice au Souverain; mais cette ſomme, ne pouvant plus être rapportée qu'à une exportation de 150 millions, l'impôt indirect ſur cette partie du commerce national, ſeroit de deux cinquiemes pour cent, & le double, par conſéquent, de ce qu'il eſt aujourd'hui.

Cette hypothèſe, qu'on peut varier de pluſieurs manieres, acheve de donner une juſte idée des rapports, ſous leſquels il faut conſidérer le bénéfice du Souverain ſur la fabrication des monnoies.

Que ſi l'on ſe rapproche maintenant de l'état actuel des choſes, on trouvera, ſans doute, qu'un droit d'un cinquieme pour cent ſur les exportations du Royaume, levé d'une maniere imperceptible, ne peut

porter aucun dommage au commerce de France; & dans la néceſſité où eſt l'Etat de ſe compoſer un revenu conſidérable, un bénéfice modéré ſur la fabrication des monnoies, ne doit point être rejetté: il ſeroit à déſirer que les autres impoſitions n'entraînaſſent pas plus d'inconvénients.

Ce profit du Roi, ſur la fabrication des monnoies, a de plus, l'avantage de n'occaſionner aucun frais; car les dépenſes de fabrication ſeroient les mêmes, quel que fût le prix donné pour les métaux, qu'on vient convertir en monnoie.

Je dois faire encore une obſervation: le bénéfice du Souverain, ſur la fabrication des monnoies, dérive, comme on l'a vu, du prix auquel il juge à propos de payer l'or & l'argent; & la même fixation influe ſur le cours de ces métaux dans le commerce: enſorte que ſi le Roi, renonçant à ſon bénéfice, donnoit un & un quart pour cent de plus de l'or & de l'argent, qu'on porte aux hôtels des monnoies, il renchériroit dans

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

la même proportion le prix de la matiere premiere, néceſſaire aux fabriques d'orfévrerie, de bijouterie, de galons, & d'étoffes riches ; & ce feroit une contrariété pour leur commerce avec l'étranger : auſſi ſous le ſeul rapport de l'intérêt de ces fabriques, il y auroit une grande convenance, à baiſſer davantage le prix de l'or & de l'argent, aux hôtels des monnoies; mais il ne faut jamais, en adminiſtration, favoriſer une branche de commerce, par une diſpoſition qui nuit à d'autres intérêts : le Souverain, d'ailleurs, a dans ſes mains, toutes ſortes de moyens pour encourager, ſans inconvénient, tel ou tel négoce en particulier, quand il le juge convenable.

Le bénéfice du Souverain ſur les monnoies, contenu, comme aujourd'hui, dans des bornes raiſonnables, ne peut produire aucun effet nuiſible; mais élevé trop haut, ce même bénéfice, qui eſt, ainſi que je l'ai développé, une charge impoſée ſur les exportations du Royaume, ſe trouveroit en

contradiction avec la politique, qui invite à exempter de droits, la plus grande partie de ces exportations.

C'eſt ainſi qu'il faut, en adminiſtration, ſe défendre ſans ceſſe des extrêmes: il eſt, ſans doute, quelques principes abſolus; mais à chaque inſtant, il ſe préſente des applications, où il faut concilier ces mêmes principes les uns avec les autres. L'adminiſtration a beſoin de ſageſſe, pour régler leurs limites reſpectives; elle a beſoin de la force, la plus pénible de toutes, celle de s'arrêter à un point fixe, & de ſe retenir à propos; & elle doit enviſager, comme un plaiſir qui lui eſt interdit, le repos qu'éprouvent ceux qui gouvernent, lorſqu'ils prennent le parti de s'abandonner à la commodité des idées générales.

Il eſt encore une conſidération, qui doit détourner le Souverain de faire un bénéfice exagéré ſur la fabrication des monnoies: c'eſt qu'en achetant l'or & l'argent à un prix trop inférieur, à la valeur que ces métaux

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

acquiérent au moment de leur converſion en monnoies, une ſemblable diſpoſition offriroit un appas de plus aux faux monnoyeurs; ils peuvent, ſans doute, ſatisfaire leur cupidité de pluſieurs manieres, & la plus lucrative conſiſte, à altérer le titre & le poids des eſpeces qu'on ſe permet de fabriquer; mais ce genre de fraude peut être aiſément reconnu : au lieu que ſi l'on trouvoit un bénéfice ſuffiſant, en gagnant ſimplement la différence qui exiſteroit, entre le prix de l'or & de l'argent en métal, & la valeur des monnoies d'un bon alloi, cette eſpece de ſpéculation laiſſeroit beaucoup moins de traces.

Je voudrois avoir tout dit, ſur la queſtion qui fait le ſujet de ce chapitre; car de telles diſcuſſions ſont tellement abſtraites & fugitives, qu'il eſt difficile d'y répandre aſſez d'intérêt, pour dédommager de l'attention qu'elles exigent : cependant, je dois encore éclaircir un doute important, & relatif à la même matiere.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

J'ai repréſenté, qu'un bénéfice modéré de la part du Souverain, ſur la fabrication des monnoies, ne pouvoit pas arrêter l'introduction annuelle de l'or & de l'argent; parce que cette introduction étoit fondée, ſur la néceſſité où ſe trouvoient les étrangers, de s'acquitter de cette maniere, de tout ce qu'ils devoient à la France: cependant, on a remarqué, qu'aux époques où l'on a hauſſé le prix de l'or & de l'argent, aux hôtels des monnoies, ſoit en faveur du public en général, ſoit au profit particulier de quelques perſonnes privilégiées, la fabrication des monnoies a augmenté momentanément; & comme on a ſouvent argué de cette circonſtance, pour ſoutenir que l'abandon du bénéfice du Roi ſur les monnoies, étoit un moyen efficace pour attirer en tout tems, une plus grande ſomme d'or & d'argent dans le Royaume, il eſt important de jeter du jour ſur l'erreur de cette induction.

L'on n'envoie de l'or & de l'argent en France, ou dans tout autre pays, qu'après

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

avoir recherché tous les moyens de s'acquitter, avec une plus grande économie : ainſi les débiteurs de la France, commencent par entrer en négociation avec les créanciers de ce Royaume, afin d'obtenir d'eux, des aſſignations, ou des lettres de changes, en vertu deſquelles on puiſſe toucher en France, les fonds dont on a beſoin. Ces échanges, entre les débiteurs & les créanciers d'un pays, ne s'exécutent point en maſſe, puiſque ni les uns ni les autres ne ſont réunis ; mais ces tranſactions ſe paſſent de particuliers à particuliers, & s'étendent à toutes les places commerçantes de l'Europe : l'on y parvient par une multitude innombrable de combinaiſons, & c'eſt ce qu'on appelle proprement, les *opérations de banque.* Cependant, ces négociations, ces échanges & ces contr'échanges, ont pour but, en derniere analyſe, de parvenir à payer ce que l'on doit, avec la plus grande économie poſſible ; ainſi tous les acteurs & les intéreſſés dans ce marché général de lettres de chan-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ges, ont toujours devant les yeux un point de comparaiſon ; c'eſt le prix auquel on peut ſe procurer des fonds dans toutes les villes commerçantes, en y envoyant de l'or & de l'argent effectif, & en convertiſſant ces métaux dans la monnoie courante, aux conditions fixées par chaque Gouvernement.

Suppoſons maintenant, qu'au milieu de cette lutte générale, entre tous les débiteurs & tous les créanciers de la France, & au milieu de ce tourbillon de négociations, où tous les commerçants de l'Europe prennent part, le Souverain, tout-à-coup, hauſſe le prix de l'or & de l'argent dans ſon Royaume, en changeant le tarif, d'après lequel ces métaux ſont reçus aux hôtels des monnoies; alors une partie, ou des débiteurs de la France, ou des ſpéculateurs qui ſont intermédiaires entr'eux, & les créanciers de ce Royaume, ſe hâteront de profiter de la variation ſurvenue ſur le prix des matieres; & la ſolde dûe à la France par les étrangers, ſe trouvera cette fois-ci, réaliſée en or & en

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

argent, plus promptement qu'à l'ordinaire. Cette accélération, qui n'a lieu qu'une fois, eſt d'une bien petite importance : qu'eſt-ce en effet, que dix ou quinze millions de numéraire, ajoutés un peu plutôt à une maſſe de deux milliards, répandus dans l'univerſalité du Royaume ? C'eſt donc une grande erreur, que de prendre une pareille accélération pour un gain véritable, & de faire des ſacrifices permanents à un effet inſtantané. En général, on ne ſauroit trop ſe tenir en garde, dans l'adminiſtration des finances, contre cette confuſion ſi facile, des vraiſemblances avec les vérités : il ne faut, pour ſaiſir les vraiſemblances, qu'une attention ſuperficielle ; elles viennent, pour ainſi dire, au-devant de la penſée : les vérités, au contraire, ſemblent ſe tenir en arriere, & l'étude & la réflexion, peuvent ſeules les découvrir.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf